



Pour affichage et diffusion

## AVIS D'OUVERTURE

**Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Charente-Maritime**  
organise au titre de l'année 2020  
pour les Centres de Gestion de la Région Nouvelle Aquitaine

### **DES CONCOURS EXTERNE ET INTERNE POUR LE RECRUTEMENT DES BIBLIOTHECAIRES TERRITORIAUX SPECIALITE « BIBLIOTHEQUES »**

**Filière culturelle - (CATEGORIE A)**

(Arrêté n° CBIB19061 du 27/11/2019 du Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Charente-Maritime publié au JO le 10/12/2019)

#### CONDITIONS D'INSCRIPTION

**CONCOURS EXTERNE** sur titres avec épreuves ouvert aux candidats titulaires d'un diplôme sanctionnant deux années de formation technico-professionnelle homologué de niveau III, ou d'une qualification reconnue comme équivalente dans les conditions fixées par le décret du 13 février 2007 susvisé, correspondant à l'une des spécialités mentionnées à l'article 3 du décret n° 2011-1642 du 23 novembre 2011 modifié.

**CONCOURS INTERNE** ouvert aux fonctionnaires et agents publics des collectivités territoriales, de l'Etat, des établissements publics qui en dépendent, y compris ceux mentionnés à l'article 2 de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant disposition statutaires relatives à la fonction publique hospitalière, aux militaires ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale à la date de clôture des inscriptions, comptant au moins quatre ans de services publics au 1<sup>er</sup> janvier de l'année au titre de laquelle le concours est organisé.

#### REPARTITION DES POSTES

Nombre de postes à titre externe	Nombre de postes à titre interne
<b>10</b>	<b>5</b>

#### LES MODALITES D'INSCRIPTION

Pendant la période d'inscription fixée du **7 janvier 2020 au 12 février 2020**, le retrait des dossiers de candidature s'effectuera

- par préinscription jusqu'à minuit, sur le site du Centre de Gestion [www.cdg17.fr](http://www.cdg17.fr). Les candidats pourront compléter en ligne le dossier, l'imprimer, le signer et le transmettre accompagné des pièces justificatives demandées. La préinscription sera considérée comme inscription qu'à réception par le Centre de gestion du dossier papier imprimé. Les captures d'écran ou leur impression ne seront pas acceptées.
- ou par voie postale, jusqu'à minuit, le cachet de la poste faisant foi. Les demandes écrites adressées au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Charente-Maritime – 85 bd de la République – CS 50002 - 17076 LA ROCHELLE CEDEX 09 seront accompagnées d'une enveloppe format A4 affranchie au tarif en vigueur pour un envoi à 100g et libellée aux nom et adresse du candidat.
- ou sur place, aux heures d'ouverture des bureaux du Centre de Gestion de la Charente-Maritime (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h).

Les demandes de dossier par téléphone, par télécopie, par courrier électronique ne seront pas acceptées. Aucun dossier ne sera distribué hors délai.

**La date limite de dépôt des dossiers est fixée au plus tard le 20 février 2020, à 16 heures**, pour un dépôt de dossier au Centre de Gestion de la Charente-Maritime et jusqu'à minuit pour un envoi postal, (le cachet de la poste faisant foi).

Tout dossier d'inscription adressé au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Charente-Maritime qui ne serait que la photocopie d'un autre dossier d'inscription ou d'un dossier d'inscription recopié sera considéré comme non conforme et rejeté. Tout courrier insuffisamment affranchi, même posté dans les délais, sera refusé.

#### LES EPREUVES

Epreuves d'admissibilité : <b>LE 19 Mai 2020</b> Lieu : Parc des Expositions – 1, rue Henri Barbusse 17000 LA ROCHELLE	Epreuves d'admission obligatoires et facultatives : au cours du mois de septembre 2020 Lieu : Maison de la Charente-Maritime 85 Bd de la République – 17000 LA ROCHELLE
--	--